



PÔLE FORMATION / ÉVALUATION FORMATIONS SPECIFIQUES **POUR CANDIDATS MC**

Cher(e) Candidat(e)

Le Pôle Formation/Evaluation organise des formations en vue de l'obtention du brevet MC
Lors de ta formation, tu vas être amené à suivre des formations spécifiques **obligatoires**.

- Protocoles et évaluation des épreuves
- Gestion d'un centre/école de plongée

Nous tenons dès à présent à t'informer qu'en 2019 ces formations seront organisées
soit le **dimanche 10 mars** soit le **dimanche 1 septembre**.

Lieu pour le 10 mars 2019

Centre ADEPS de Louvain-la-Neuve

Place des Sports, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/ 45.10.41

Lieu pour le 1 septembre 2019

Centre ADEPS de Louvain-la-Neuve

Place des Sports, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/ 45.10.41

Ces cours s'adressent aux assistants-moniteurs qui souhaitent évoluer vers le moniteur club.

Libre à toi de te présenter à l'une ou l'autre de ces formations.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



lifras@lifras.be



www.lifras.be



Les jurys pour les plongées d'évaluations d'épreuves en EAO seront désignés deux fois par an en mars et en septembre aux conditions suivantes :

- Avoir complété sa carte de préparation
- Avoir participé aux cours spécifiques obligatoires
- Avoir renvoyé sa carte de préparation entièrement complétée au secrétariat LIFRAS
- Au plus tard le 20 mars pour la session de mars
- Au plus tard le 4 septembre pour la session de septembre

Horaire du dimanche 10 mars et du dimanche 1 septembre :

- ◆ 08h30 => Accueil
- ◆ 08h45 => Protocoles et évaluation des épreuves
- ◆ 10h45 => Gestion d'un centre/école de plongée
- ◆ 12h15=> Repas possible.

Inscription via [MY LIFRAS](#) (connectez-vous et ensuite cliquez sur « s'inscrire ici »

- ◆ Pour le cours du 10 mars : **Date limite d'inscription le 1 mars 2019-** [s'inscrire ici](#)
- ◆ Pour le cours du 01 septembre : **Date limite d'inscription le 15 août 2019** - [s'inscrire ici](#)

Les frais de participation à la journée **sans** repas sont de 8 €

Les frais de participation à la journée **avec** repas sont de 18 €

Paiement sur le compte **BE 10 0013 8656 6904** avec en communication :

Cours spécifiques MC du (10 mars ou 1 septembre 2018) -n°FEBRAS -Nom -Prénom

Le nombre de places étant limité, nous ne pourrions accepter que les premiers inscrits avec priorité aux candidats de la saison 2019.

Téléchargement :

Les cours et slides de formation sont disponibles sur l'extranet

sous BREVETS ---> MONITEUR ---> AM/MC ---> d. Support de cours ([ici](#))

Au plaisir de vous rencontrer

Pour le pôle formation évaluation

Pasque Martine

Michel Benoît

Vandamme Serge